



L'informateur

61 - le 29 août 2017

Bonjour à tous,

Avant le *potluck* de la fin de semaine, une petite macédoine de sujets.

1. Les aspects pratiques de la fête
2. La sortie des embarcations
3. Les feux d'artifice
4. Les hydravions

1. Les aspects pratiques de la fête

Dimanche prochain, retrouvailles de fin de saison. Vous n'en dormez plus de fébrilité. Contenez votre enthousiasme jusqu'à **dimanche, 16h**, heure à laquelle la fête proprement dite commence. D'ici là, cuisinez votre part du *potluck* (vous ne savez pas trop de quoi il est ici question ? allez lire le [Bulletin #60](#)).

Mais surtout, n'oubliez pas...

1. L'intention écologique des organisateurs. Cette année, pas de fourniture de vaisselle ni d'ustensiles jetables. Chacun apporte son assiette et ses ustensiles, à laver chez soi au retour.
2. La conférence de la Capsa, samedi matin de 10h à 12, sur l'aménagement des berges. Et prenons conscience qu'un corollaire de l'aménagement des berges s'appelle... le non-aménagement des berges. La nature naturelle, quoi.
3. Ceux qui participeront au marché aux puces du samedi après-midi n'ont pas à se soucier de tables. Celles-ci seront sur place. Mais ils doivent par contre se soucier de libérer leur table et de **ramasser leurs articles non vendus**, même s'ils sont tannés de les posséder.
4. En arrivant à la fête, dimanche à 16h, repérez la personne qui vous remettra **votre billet pour le tirage du prix de présence**. Vous ne gagnerez probablement pas le prix, vu que vous n'aurez qu'une chance sur environ 80, mais vous gagnerez à coup sûr un magnifique sourire de la personne qui vous remettra le billet,

2. La sortie des embarcations

La fin de l'été approche (non mais quel rabat-joie que ce scribe) et un de ces quatre, vous allez devoir songer à extirper votre embarcation des eaux limpides de notre cher lac.

Limpides ? Voilà justement la question. On vous a parlé, dans le [Bulletin #59](#), de la dégradation de la transparence et de la qualité de l'eau du lac. Parmi les pratiques essentielles pour la préservation du lac, on compte la protection contre les espèces exogènes.

Autrement dit, lorsqu'un fournisseur externe vient sortir votre ponton de l'eau, **il faut qu'il lave sa remorque au préalable**. Il faut demander ça à votre fournisseur au moment de passer la commande et s'il dit que ça va coûter plus cher, ben... il faut payer, tout simplement.

Sinon, on va se retrouver, éventuellement, avec l'équivalent dans notre lac de la carpe asiatique dans le fleuve ou encore avec des algues à en faire pleurer.

3. Les feux d'artifice

C'est vraiment amusant des feux d'artifice mais il y a un os. Selon les règlements municipaux qui nous régissent, l'utilisation de feux d'artifice sur une base privée est proscrite. Selon ces règlements, la seule exception vise l'utilisation de feux d'artifice lors de rassemblements ou fêtes à caractère public.

Cependant, les individus désirant célébrer de cette façon peuvent en faire la demande et se voir accorder une autorisation de type « permis de feu à ciel ouvert ». L'octroi du permis n'est pas garanti mais probable. Entre autres éléments à considérer, le danger de feux de forêt dans un milieu comme le nôtre. Une fusée égarée, des fois...

Chose certaine, après avoir obtenu le permis, la première chose à faire c'est d'**avertir les voisins** qu'on va célébrer bruyamment et secondement, de célébrer avant 23h, heure légale (et polie) limite pour ce faire.

4. Les hydravions

Depuis peu, on assiste à des amerrissages/décollages d'hydravions sur notre lac.

Nous sommes à effectuer les vérifications auprès des autorités fédérales en ce qui a trait à la réglementation en vigueur concernant les vols et amerrissages d'hydravions sur les plans d'eau.

Par la suite, nous déciderons des suites à donner.

Le conseil d'administration apporte une attention particulière à cette situation.

Voilà. L'été n'est quand même pas fini. Jouissons-en.

Vos administrateurs

www.lacclair.org